

## La chronique de ...

Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités territoriales et n'est pas réservé aux plus grandes. À l'heure où tout se digitalise, se numérise et parfois se déshumanise, il nous apparaît plus que jamais essentiel de conserver un lien humain.

Notre volonté : renforcer, encore davantage, notre proximité avec vous.

Notre ambition : nous maintenir à votre service dans ces temps difficiles.

Notre but : rester au plus près de vous et de vos préoccupations.



Si 2020 a été largement marqué par la COVID 19 et les préoccupations sanitaires, les démarches administratives

restent pour autant nombreuses et complexes pour chacun.

C'est pourquoi, nous avons modifié les modalités d'accueil du public en mairie pour respecter les gestes barrières et répondre précisément à vos attentes. Par ailleurs, nous avons pérennisé notamment pour les questions relatives à l'urbanisme, les prises de rendez-vous avant travaux. Tous les moyens de communications sont mis en œuvre pour faire entrer notre commune dans l'ère du phygital.

Nous restons bien entendu à votre écoute. Prenez soin de vous et de vos proches.

*Sylvie Peslerbe, adjointe au maire en charge de la culture, commerce, tourisme, fêtes et cérémonies.*

## Attention aux messages frauduleux

La commune d'Asnières-sur-Oise tient à vous mettre en garde contre les messages erronés. Suite à une communication commerciale trompeuse indiquant des services existants dans la commune, nous tenons à vous rappeler que seule la communication officielle de la mairie sur les services publics doit être prise en compte.

Vous pourrez retrouver les actualités et informations communales sur :

- Le site internet [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)
- L'application mobile Asnières-sur-Oise
- La page Facebook de la commune
- Les panneaux lumineux situés à Asnières-sur-Oise et Baillon
- L'acTU : le journal mensuel d'information communal

## Le billet de la Rédaction

Encore du nouveau dans ce 106<sup>ème</sup> numéro de L'acTU. Nous avons voulu accentuer le lien qui unit les habitants et leurs élus avec « La chronique de ». Retrouvez chaque mois une chronique écrite par l'un de vos élus municipaux, accompagnée d'une photo afin que vous puissiez mettre un visage sur les noms qui servent au mieux la vie quotidienne de notre commune. Nous rééditons également le jeu « Mais où se cache Sophie la Girafe ? » et vous proposons de la retrouver en feuilletant les pages du journal. Pour ce 106<sup>ème</sup> numéro, l'interaction entre les habitants et leurs élus est mise à l'honneur. Très bonne lecture !

## Poursuite de la collecte de vêtements

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales, les friperies solidaires ont dû fermer leurs portes. Le Relai Val de Seine se mobilise pour maintenir le service gratuit de collecte des textiles. Asnières-sur-Oise est un partenaire engagé de la lutte contre l'exclusion et bénéficie d'un service gratuit de collecte de textile situé près de l'entrée de l'Espace Josette Jourde.



## Info P.L.U.

Le samedi 24 octobre dans l'espace Josette Jourde, 19



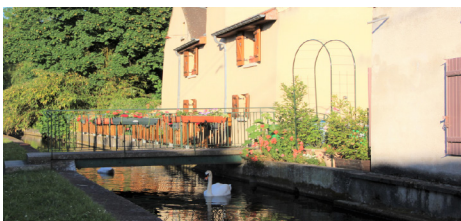
conseillers municipaux ont participé à une formation sur l'élaboration d'un P.L.U., animée par Odile DROUILLY, la directrice du CAUE 95.

## Travaux Enedis



Des marquages au sol ont été réalisés par les concessionnaires afin d'actualiser le plan des différents réseaux. Les travaux sont prévus pour mai/juin 2021 afin de remplacer un câble 20 kV et corriger les perturbations sur le réseau électrique.

## Les berges de Baillon



Les travaux de remise en état des berges de la Nouvelle Thève sont engagés par le SYMABY. Un référé préventif a eu lieu les 3 et 4 novembre auprès des riverains concernés afin d'éviter toute incidence après l'achèvement desdits travaux. Le calendrier des travaux s'échelonne du 30 novembre 2020 au 2 mai 2021 en sept tranches d'intervention.

## Aménagements Enedis



La ligne Basse Tension proche du Camping des Princes et des Groues de Giez est en cours d'aménagement pour protéger les oiseaux migrateurs et les préserver de l'électrocution. Deux groupes électrogènes ont été installés afin de maintenir le réseau le temps des travaux.

## Les services se renouvellent

Plusieurs agents intègrent l'effectif du personnel communal :



Martine Laborieux du service cantine et Sylvie Gobert du service entretien.



Corentin Jehanno, Camille De Sa Esteves et Valentin Jondeau, agents du service Jeunesse.



Cyprien Ambeza, agent du service technique.



Allison Francisco, chargée de communication et Isabelle Evraere, assistante jeunesse.

## Asnières, un village de l'arrière



Lorsque l'on passe à Asnières-sur-Oise, on est loin d'imaginer ce qu'il s'est passé le 1<sup>er</sup> août 1914. On ne sait pas non plus que 57 enfants asniérois ont été victimes de la guerre 14-18 laissant des familles dans la crainte et le deuil.

Lorsque nous commémorons chaque 11 novembre la victoire de la France et de ses alliés sur l'Allemagne et parcourons les allées de notre cimetière pour honorer la mémoire des enfants d'Asnières qui ont fait sacrifice de leur vie, nous nous posons de nombreuses questions. Les pages du livre "Asnières, un Village de l'arrière" nous éclairent et apportent des réponses. La réalisation de ce recueil fût possible grâce au travail de recherche et d'historien de Florent Picouveau et de son épouse, habitants d'Asnières-sur-Oise, qui ont donné leur temps personnel et familial, pour servir les générations actuelles et futures.

Cet ouvrage de 126 pages, comportant de nombreuses photos et illustrations est disponible gratuitement en mairie.

## Accueil de la mairie

Vous l'avez sûrement remarqué, depuis le lundi 5 octobre, la mairie d'Asnières-sur-Oise adopte une nouvelle organisation de l'accueil du public. La mairie est ouverte tous les jours, du lundi de 9h à 12h sans rendez-vous et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous.

Afin de respecter les règles de distanciation sociale et maintenir la population en sécurité, nous vous invitons à prendre préalablement contact avec le service souhaité :

- Accueil : 01 30 35 41 41 - [mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr](mailto:mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr)
- Affaires générales : 01 30 35 58 92
- C.C.A.S. : 01 30 35 58 96
- Communication : 01 30 35 58 90
- Jeunesse et Périscolaire : 01 30 35 58 98
- Service Technique : 06 83 19 23 51
- Urbanisme : 01 30 35 58 91

À noter enfin que l'accueil téléphonique reste accessible pour tous renseignements durant les horaires d'ouverture.

## Modalités d'accueil des Finances Publiques



Compte tenu du contexte sanitaire, la Direction départementale des Finances Publiques du Val-d'Oise adapte ses modalités d'accueil. La plupart des services reçoivent les usagers sur rendez-vous depuis du lundi 02/11.

Les réponses aux interrogations des usagers et la prise de rendez-vous peuvent se faire par différents canaux :

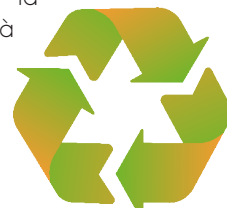
- par la messagerie sécurisée du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) à partir de votre espace particulier ou votre espace professionnel ;
- par courriel (figurant sur votre courrier ou sur le formulaire en ligne de la rubrique "Contact" du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)) ;
- par téléphone (merci de vous référer au numéro d'appel figurant sur votre courrier ou sur internet).



## Continuité des services du syndicat TRI-OR

Le syndicat TRI-OR vous informe que ses services et ceux de ses prestataires sont maintenus. Seule la distribution de compost est suspendue. Ainsi, toutes les collectes sont assurées à leur rythme habituel.

Des travaux d'aménagement de la déchetterie de Viarmes seront réalisés à partir du 19 novembre pour une durée de 11 semaines. La déchetterie sera donc fermée pendant cette période.



La collecte des sapins de Noël aura lieu le lundi 11 janvier. Les sapins colorés avec de la neige carbonique devront être déposés à la déchetterie ou ramassés par le service des encombrants.

Le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous en appelant gratuitement le 0 800 089 095.

## Asnières en confinement

Le 28 octobre, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement pour semaines minimum.

En application des règles du confinement, de nombreuses mesures sont mises en place :

- Plus aucune activité associative, culturelle ou sportive n'est autorisée dans les salles communales, que ce soit pour les majeurs ou mineurs.
- Le port du masque devient obligatoire dès l'âge de 6 ans. Pour ceux restant déjeuner à la cantine, deux masques par jour seront nécessaires.
- La commune d'Asnières-sur-Oise a remis en œuvre la procédure de suivi du registre des personnes vulnérables. Elles font l'objet d'appels téléphoniques réguliers, et un suivi est organisé en cas de demandes de leur part : accompagnement aux déplacements (cours, pharmacie, R.V. médicaux), livraison à domicile de produits de première nécessité en cas de demande, délivrance d'attestations dérogatoires, masques, prise de rendez-vous ...
- L'accueil du périscolaire est maintenu comme à l'accoutumée.



Vos commerces « essentiels » restent ouverts :

- La boutique "À la Ferme !" vous accueille et maintient les livraisons à domicile.
- La pizzeria "La Tarantella" est ouverte du mardi au samedi pour la vente à emporter.
- Le restaurant "Aux Bonnes M'Asnières" continue son service de vente à emporter le soir.
- Le bar / tabac de "L'ABBAYE" modifie ses horaires et sera ouvert du lundi au dimanche de 8h à 14h.
- La boulangerie reste ouverte aux horaires habituels.

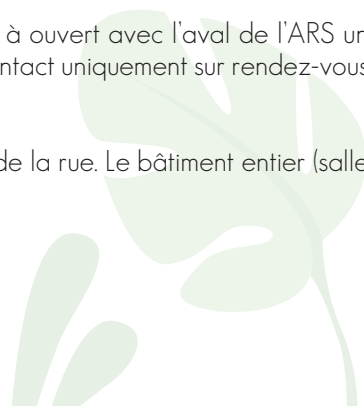
Centre de dépistage à Champagne-sur-Oise :

Vincent BREHERET, kinésithérapeute à Champagne-sur-Oise (kiné respiratoire, kiné pédiatrique), à ouvert avec l'aval de l'ARS un centre de dépistage Covid à Champagne-sur-Oise. Il reçoit les patients symptomatiques ou cas contact uniquement sur rendez-vous au 06 82 69 21 04 et sur ordonnance.

Horaires : lundi - vendredi : 8h - 20h / samedi - dimanche : 8h - 12h

Adresse : 63 bis, rue Jules Picard 95660 Champagne-sur-Oise, accès par la cour en contrebas de la rue. Le bâtiment entier (salle d'attente et cabinet) est dédié uniquement aux dépistages.

Continuez à prendre soin de vous et mobilisons-nous pour aider nos commerçants.



# Asnières & Vous

## Remise des colis de fin d'année

Les colis de fin d'année seront distribués par les élus membres du C.C.A.S., directement au domicile des asniérois âgés de plus de 68 ans, entre le 3 et 5 décembre.

## Le Bus itinérant du C.I.A.S.

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ? Le lundi 2 novembre, huit personnes ont pu ainsi bénéficier des services proposés par le C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Vous souhaitez venir à l'une des permanences ? Les prochains rendez-vous sont programmés le lundi 30 novembre et le lundi 14 décembre, de 9h30 à 13h.

Pour plus d'informations : 06.43.60.03.32 - v.ventimiglia@c3pf.fr

## Noël à l'école

Le Père Noël nous a informé de son passage surprise dans les écoles du Bois Bonnet et de Blanche de Castille avant les vacances de décembre.

## Décorations de Noël



À l'approche de Noël, donnons un air de fête à notre commune en décorant notre village autrement. Nous vous proposons cette année de revenir aux traditions, à des décorations « fait maison », uniques et féériques. Inscrivons un Noël 2020 dans une perspective de développement durable et une démarche écoresponsable. Laissez parler votre âme d'enfant !

Nous comptons sur votre participation en décorant vos maisons, en illuminant vos fenêtres ou façades donnant sur rue pour qu'Asnières-sur-Oise se singularise.



Travaux d'enrobés des chaussées rue du Cat Rouge, rue du Champ Fêtu et rue du Crocq.



Rénovation de l'éclairage public afin d'uniformiser les couleurs.



Installation de distributeurs de gel hydro en mairie et à l'Espace Josette Jourde.



Aménagement d'un accès PMR (personne à mobilité réduite) dans la rue de Royaumont.



Changement du portail de l'école du Bois Bonnet à Bailion.

## Expressions directes

### Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Communiquer, cet impératif incontournable est plus que jamais d'actualité. Informer, recueillir, échanger mais comment ? La volonté affichée dans notre programme « Bien Faire pour Bien Vivre » était de développer les outils pour y parvenir. Notre mensuel « L'acTU » en est une illustration. Mais pas que... En effet, c'est aussi associer les habitants dans une démarche participative sur des projets majeurs municipaux. C'est également développer l'affichage urbain, mais aussi poursuivre l'accompagnement des initiatives locales et pourquoi pas, créer un film promotionnel pour mettre notre si beau village en valeur. Bref, vous l'aurez compris, notre volonté est d'offrir un système d'informations sous le prisme d'une relation interactive, personnalisée et plus pratique entre tous. Rendez-vous sur l'application Asnières sur Oise, la page Facebook de la commune, au détour d'une distribution de votre mensuel... Notre communication se veut toujours informative et constructive. Nous sommes soucieux de tout le monde et utilisons tous les canaux de communication pour que toutes générations puissent accéder à l'information.

### Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

PLU: Et si la santé guidait nos choix ?

Au moment où la COVID 19 souligne la faillite de notre environnement sanitaire, obligeant les Asniérois à se reconfiner, la municipalité prépare la révision du P.L.U. Le monde change ! Nous vérifions ces jours-ci que la santé de chacun découle de nos capacités communes à préserver la vitalité de nos écosystèmes naturels et sociaux : un éclairage essentiel pour choisir notre habitat lors du renouvellement du P.L.U. En premier lieu, défendre nos espaces naturels, nos corridors écologiques et nos surfaces agricoles en traçant judicieusement les quartiers et en construisant des maisons HQE. Nous atténuerons ainsi les prochaines canicules et les désastres écologiques. Ensuite organiser l'espace communal autour des commerces et des associations éducatives, culturelles et sportives. Nous enrichirons ainsi nos relations sociales, indispensables au maintien de notre espérance de vie en bonne santé. Les règles légales pour établir le P.L.U sont faites d'abord pour aider les citoyens à se mobiliser pour élaborer différentes alternatives, puis participer démocratiquement aux orientations. Saisissons-nous de cette opportunité pour faire le choix le plus conforme à notre humanité.